

# Contrat Local de Santé

2023 - 2027





# Édito

## **La santé au cœur des préoccupations**

Le Pays de Chantonnay, et plus particulièrement ses habitants, rencontrent depuis plusieurs années des difficultés croissantes d'accès aux soins. Dans un contexte où les inégalités sociales et territoriales de santé se réaffirment, il est essentiel d'unir nos forces et nos actions afin de répondre plus efficacement aux enjeux de santé de notre territoire.

Nous nous engageons aujourd'hui à mettre en place une politique de santé avec notamment l'élaboration d'un Contrat Local de Santé (CLS). Cet outil se veut pragmatique en proposant un cadre commun, concret et fédérateur aux habitants, aux professionnels et aux institutions. Grâce à une approche globale et décloisonnée de la santé, il constitue une opportunité d'agir pour améliorer la santé de tous.

Ce guide présente le programme du CLS structuré autour de 3 axes stratégiques et décliné en 16 actions qui seront déployées pendant 4 ans, sur la période 2023-2027. Ce plan d'actions, fruit d'un travail collectif, souhaite faciliter les dynamiques de santé et agir, dans une logique de prévention, pour favoriser l'accès aux droits et à la santé, tout en améliorant le parcours de tous.

Nous remercions l'ensemble des acteurs et habitants pour leur mobilisation dans cette dynamique !

**Isabelle MOINET**, Présidente de la Communauté de communes,

**Louissette BILLAUDEAU**, Vice-Présidente de la commission Affaires sociales.



# Glossaire

ARS	Agence Régionale de Santé
ASEPT	Association de Santé d'Education et de Prévention sur les Territoires
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CARSAT	Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CIAS	Centre Intercommunal d'Action Sociale
CPTS	Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
DAPS85	Dispositif d'Appui aux Parcours de Santé Vendée
EPSM	Établissement Public de Santé Mentale
IREPS	Instance Régionale d'Education et de Promotion Santé
MDPH	Maison Départementale pour les Personnes Handicapées
MDSF	Maison Départementale des Solidarités et de la Famille
MSA	Mutualité Sociale Agricole
REAAP	Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents
SSIAD	Service de Soins Infirmiers A Domicile

# Le Pays de Chantonnay



**10** communes



**23 800** habitants



**31 800** hectares

## Le CLS, c'est quoi ?

*Un outil de contractualisation entre l'Agence Régionale de Santé et la Communauté de communes du Pays de Chantonnay afin d'élaborer une stratégie commune.*



### **Objectifs :**

- Répondre aux besoins de santé de la population à l'échelle du territoire
- Lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé
- Créer une dynamique partenariale de proximité



### **Programme d'actions transversal autour de 3 enjeux socles :**

- Accès aux soins et offre de soins
- Prévention, promotion de la santé, santé environnementale
- Parcours des personnes âgées et des publics spécifiques

# Une méthode d'élabo

*Octobre à décembre 2022*

Définition des axes  
stratégiques

*Juillet à septembre 2022*

Réalisation du diagnostic  
local de santé



**140** participants au diagnostic et à la construction du plan d'actions :

- professionnels de santé,
- acteurs de différents secteurs (médico-social, social, éducatif, logement, insertion, prévention...),
- représentants d'associations locales,
- élus,
- services de la Communauté de communes et des communes...

**108** habitants interrogés lors du diagnostic (participation à des temps d'échanges ou réponse à un questionnaire)

# ation participative

**Mai 2023**

Signature du Contrat  
Local de Santé

**Janvier à avril 2023**

Élaboration du  
programme d'actions



## LA GOUVERNANCE

**Comité de pilotage** - Instance décisionnelle

La Communauté de communes et l'Agence Régionale de Santé valident les orientations stratégiques

**Comité technique** - Instance technique

La Communauté de communes et l'Agence Régionale de Santé assurent la mise en œuvre et le suivi du plan d'actions

**Comité des partenaires** - Instance de concertation

Les partenaires sont informés du suivi du plan d'actions et invités à se mobiliser selon leurs champs d'intervention

# Le plan d'actions

## **FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS ET AUX DROITS**

- Action 1** Développer une stratégie territoriale d'attractivité autour de l'offre de santé
- Action 2** Renforcer l'interconnaissance entre les professionnels de santé
- Action 3** Accompagner les transformations du système de santé
- Action 4** Rendre accessible l'information sur les ressources de santé du territoire
- Action 5** Aider à l'accès financier, géographique et numérique en santé

## **RENFORCER LA PREVENTION ET LES COMPORTEMENTS FAVORABLES A LA SANTE**

- Action 14** Mettre en place un comité local de prévention
- Action 15** Renforcer les compétences des acteurs de proximité intervenant auprès des jeunes
- Action 16** Renforcer les actions de prévention / promotion de la santé en direction des jeunes et de leurs parents

## ACCOMPAGNER LES PARCOURS DE SANTE DES PERSONNES EN SITUATION DE VULNERABILITE

- Action 6** Favoriser l'interconnaissance entre les acteurs du champ de la personne âgée
- Action 7** Prévenir la perte d'autonomie
- Action 8** Renforcer le lien social de proximité
- Action 9** Sensibiliser à l'inclusion des personnes en situation de handicap
- Action 10** Travailler les parcours des enfants et des personnes vieillissantes en situation de handicap
- Action 11** Acculturer sur la thématique santé mentale
- Action 12** Améliorer la prévention et la détection des troubles en santé mentale
- Action 13** Développer les actions d'accompagnement et de soutien aux aidants



# Axe I : Faciliter l'accès aux soins et aux droits



## **Partenaires privilégiés**

Professionnels de santé du Pays de Chantonnay, ARS, CPAM, CPTS Centre Vendée et Haut Bocage, DAPS 85, CCAS, Conseillers numériques, Maison France Services, MSA...

---

# Pérenniser et renforcer l'offre de santé sur le territoire

---



## Action 1 : Développer une stratégie territoriale d'attractivité autour de l'offre de santé

- Soutenir financièrement l'installation de médecins et la mise en place de projets pluriprofessionnels
- Accompagner l'installation des professionnels de santé, autant sur le volet professionnel que personnel
- Développer le rôle de la collectivité dans l'accueil des étudiants en santé (logement des internes, temps d'accueil et de promotion du territoire)
- Construire une stratégie de communication



---

## Améliorer l'interconnaissance et la coordination entre les professionnels de santé

---



### Action 2 : Renforcer l'interconnaissance entre les professionnels de santé

- Mettre en place des outils pour fluidifier la communication et la transmission d'informations entre les professionnels de santé (annuaire, newsletter, messagerie instantanée...)
- Organiser des temps de rencontres pluriprofessionnelles

### Action 3 : Accompagner les transformations du système de santé

- Communiquer sur les dispositifs d'exercice coordonné et les nouveaux métiers de la santé et accompagner les professionnels volontaires à leur mise en place
- Outiller les usagers autour de ces transformations : fiches-conseils sur les numéros d'urgence, l'organisation des soins non programmés...



---

## Améliorer l'accessibilité à la santé et aux droits

---



### Action 4 : Rendre accessible l'information sur les ressources de santé du territoire

- Outiller les acteurs de proximité afin qu'ils soient relais d'informations et qu'ils orientent facilement les usagers
- Construire une stratégie de communication afin d'informer les usagers sur les ressources en santé (site Internet de la collectivité, bulletins municipaux...)

### Action 5 : Aider à l'accès financier, géographique et numérique en santé

Accessibilité géographique (en lien avec le Plan de Mobilité Simplifié) :

- Développer le transport solidaire
- Travailler des réponses concernant l'accès à l'offre de santé dans et hors du territoire

Accessibilité numérique :

- Renforcer la communication sur les conseillers numériques et la Maison France Services
- Proposer des formations aux outils santé pour les habitants (Doctolib, Ameli, Mon espace santé...)



Accessibilité financière :

- Évaluer l'opportunité de mettre en place une mutuelle intercommunale

## Axe 2 : Accompagner le parcours de santé des personnes en situation de vulnérabilité



### **Partenaires privilégiés**

ARS, CIAS du Pays de Chantonnay, Conseil Départemental de la Vendée, MDSF, SSIAD, Services d'aide à domicile, CCAS, DAPS85, MSA, Carsat, ASEPT, MDPH, Adapei-Aria, Orghandi, AREAMS, Communauté 360, CAF, Education Nationale, Maison des Adolescents, REAAP, Structures enfance/jeunesse, EPSM de Vendée – Centre Hospitalier Georges Mazurelle, Nid des Aidants, Cap Répit, France Alzheimer Vendée...

---

## Poursuivre l'engagement de la collectivité dans une politique favorisant le bien vieillir

---

### Action 6 : Favoriser l'interconnaissance entre les acteurs du champ de la personne âgée



- Organiser une réunion annuelle entre les CCAS et les services d'accompagnement de la personne âgée du Conseil Départemental (présentation des services, échanges sur des situations concrètes)
- Proposer un temps d'interconnaissance entre acteurs du champ gérontologique tous les 2 mois

### Action 7 : Prévenir la perte d'autonomie

- Réaliser un diagnostic de territoire afin de questionner le parcours de vie de la personne âgée
- Faciliter le déploiement d'expérimentations favorisant le bien-vieillir (Dispositif Eqaar pour l'adaptation du domicile, démarche ICOPE sur le repérage des fragilités)
- Poursuivre les actions de prévention à destination des seniors
- Travailler sur une communication positive autour du grand âge et du vieillissement



## Action 8 : Renforcer le lien social de proximité

- S'inspirer des actions existantes de lutte contre l'isolement des aînés et proposer de les dupliquer sur d'autres communes
- Mettre en place des actions pour favoriser le lien intergénérationnel (opportunité d'un lieu ressource, actions en lien avec le sport, la culture...)



---

## Fluidifier les parcours des personnes en situation de handicap

---

### Action 9 : Sensibiliser à l'inclusion des personnes en situation de handicap



- Faire vivre et pérenniser un réseau d'acteurs du champ de handicap sur le territoire
- Partager l'expertise des acteurs du handicap aux professionnels des autres secteurs afin de proposer un accès adapté pour tous aux services
- Organiser un évènement auprès du grand public
- Soutenir les actions de sensibilisation auprès des jeunes

## Action 10 : Travailler les parcours des enfants et des personnes vieillissantes en situation de handicap

- S'appuyer sur le projet de résidence autonomie pour personnes en situation de handicap sur le territoire pour travailler la coordination entre le parcours handicap/gérontologie
- Travailler à l'inclusion de l'enfant en situation de handicap sur les différents champs de la vie quotidienne (école, activités de loisirs...)
- S'appuyer sur le REAAP pour travailler autour de l'accompagnement des parents d'enfants en situation de handicap



---

## Soutenir les parcours en santé mentale

---

### Action 11 : Acculturer sur la thématique santé mentale

- Faire vivre et pérenniser un réseau d'acteurs du champ de la santé mentale sur le territoire

### Action 12 : Améliorer la prévention et la détection des troubles en santé mentale



- Déployer des formations « Premiers Secours en Santé Mentale » et faire vivre le réseau de participants
- Déstigmatiser en organisant des actions lors des Semaines d'Informations en Santé Mentale mais également tout au long de l'année à l'aide d'une communication positive
- Sensibiliser les jeunes à la santé mentale et aux ressources d'accompagnement existantes

---

## Améliorer le soutien aux aidants

---

### Action 13 : Développer les actions d'accompagnement et de soutien aux aidants

- Communiquer sur les ressources du territoire
- Accompagner et soutenir le déploiement des plateformes de répit et travailler en commun sur la mise en place d'actions pour les aidants



# Axe 3 : Renforcer la prévention et les comportements favorables à la santé



**Partenaires privilégiés**

ARS, IREPS, Structures/dispositifs intervenant dans le champ de la prévention, CPAM, CAF, Education Nationale, Maison des Adolescents, Mission locale, Structures enfance/jeunesse...

---

## Développer une stratégie locale de prévention en santé en lien avec les dynamiques existantes

---

### Action 14 : Mettre en place un comité local de prévention

- Créer une dynamique de réseau via des temps de présentations mutuelles et d'échanges de pratiques
- Recenser l'offre de prévention existante pour une meilleure information des acteurs et des habitants
- Mettre en place des actions partenariales sur diverses thématiques : activité physique et sédentarité, santé environnementale, compétences psychosociales, addictions, dépistages...



---

## Développer la prévention/promotion de la santé spécifiquement en direction des jeunes et leurs parents

---

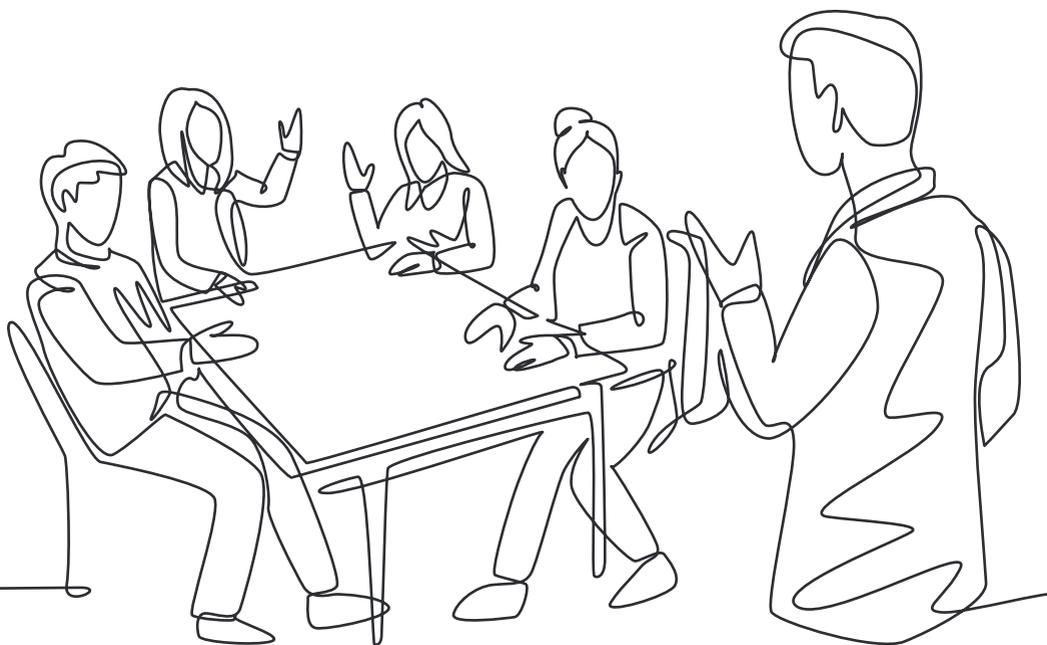
### Action 15 : Renforcer les compétences des acteurs de proximité intervenant auprès des jeunes

- Mettre en place un groupe de travail spécifique pour les acteurs jeunesse au sein du REAAP
- Outiller les acteurs de la jeunesse avec :
  - o Des ressources en santé afin de faciliter l'orientation des jeunes
  - o Des formations thématiques : premiers secours en santé mentale, compétences psychosociales...



## Action 16 : Renforcer les actions de prévention / promotion de la santé en direction des jeunes et de leurs parents

- Questionner les jeunes sur les besoins en termes de santé et construire avec eux des actions entre pairs
- Développer des actions de soutien à la parentalité en lien avec l'offre existante (semaine de la parentalité, café des parents...)







**Vous souhaitez vous mobiliser sur une ou plusieurs actions ?**

**Vous avez un projet qui s'inscrit dans ces axes ?**

**Contactez la coordination du CLS  
à [sante@cc-paysdechantonnay.fr](mailto:sante@cc-paysdechantonnay.fr)**



65 avenue du Général de Gaulle  
BP 98 - 85111 Chantonnay Cedex  
02 51 94 40 23  
contact@cc-paysdechantonnay.fr  
www.cc-paysdechantonnat.fr

